

Table des matières

1. L'opération marrainage c'est quoi ?.....	1
2. Comment faire pour en bénéficier ?	1
➤ Dans l'onglet, « affiliation Ufolep » : de la nouvelle association à affilier	1
➤ Descendre en bas de la page :	1
3. Les modalités de facturation	2
4. Les modalités de remboursement	3

1. L'opération marrainage c'est quoi ?

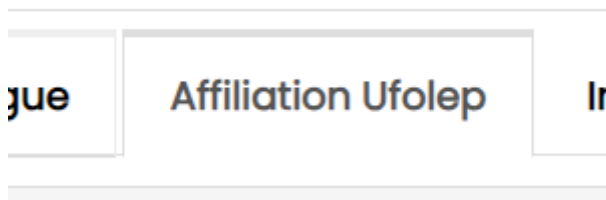
Le principe est simple : votre association affiliée à votre comité **marraine** une nouvelle association jamais affiliée à l'UFOLEP auparavant. Une prise en charge de 50€ est effectuée sur l'affiliation pour l'association qui **a marrainé** (l'association existante/affiliée dans votre comité) et pour l'association qui **a été marrainée** (la nouvelle association).

Cette opération démarre dès l'ouverture de la saison.

2. Comment faire pour en bénéficier ?

Sur affiligue, sur la fiche de l'association qui marraine, le n° d'affiliation de la nouvelle association est à indiquer (voir photo ci-dessous), pour cela la fiche de la nouvelle association doit être créée :

- Dans l'onglet, « affiliation Ufolep » : de l'association qui marraine



- Descendre en bas de la page :

Marainage association

N° d'affiliation de l'association marrainée

...

Dans l'onglet déroulant ci-dessus, la liste de toutes les associations de votre comité affiliées va apparaître. A vous de choisir l'association qui a été marrainée par cette association.

Ensuite enregistrez les modifications.

3. Les modalités de facturation

Il n'existe pas automatiquement de produit avec la remise de 50€ de l'opération marrainage, il faut que le comité crée le produit qui sera ensuite à sélectionner sur la facture faite à l'association (*celle qui a marrainée et celle qui a été marrainée*).

Pour cela, cliquez sur (1) facturation et règlement = (2) paramétrage tarification = (3) gérer des tarifs affiliations/adhésions complémentaires :



Choisissez la structure UFOLEP et cliquez sur « Ajouter un produit » :

Saison	2023/2024			
Structure	Ufolep			
	Recherche	Edition détaillée des tarifs	Edition des tarifs	Ajouter un produit

Suivez les indications ci-dessous : (choisir la structure, le produit (affiliation), libellé (exemple : remise marrainage), le début de la saison et la fin de la saison).

Structure	Ufolep		
Produit confédéral	...		
Libellé			
Catégorie d'âge	Aucune		
Début d'utilisation	01/09/2023	Fin d'utilisation	--/--/----
	Enregistrer	Annuler	

Puis cliquez sur « enregistrer ».

4. Les modalités de remboursement

A la fin de l'année civile et grâce à toutes les étapes que vous avez effectuées ci-dessus, l'Ufolep nationale réalise une extraction de données pour connaître le nombre de marrainage et donc de remise que votre comité a effectué la saison précédente.

Suite à cette extraction nous pouvons rembourser au comité le montant des remises effectuées aux associations concernées.

Pour exemple : un comité a réalisé 1 opération marrainage, le national lui remboursera 100€.

1 opération marrainage = 100€ de remise (1 remise de 50€ pour l'association qui a marrainée et 1 remise de 50€ pour la nouvelle association).

Une pause dans l'affiliation d'une ou de plusieurs années de la part d'une association ne peut être considérée comme nouvelle.

Pour toute demande d'information : imatthey.laligue@ufolep.org